AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C0976
FR0000131708-FS0464

26 avril 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

TECHNIP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 avril 2016, la société Bank of America Corporation (Corporation Trust Center, Orange Street, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 avril 2016, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société TECHNIP et détenir 7 084 780 actions TECHNIP représentant autant de droits de vote, soit 5,95% du capital et 5,41% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Merrill Lynch International	6 297 399	5,29	6 297 399	4,81
Bank of America, NA	470 273	0,40	470 273	0,36
Merrill Lynch Pierce Fenner and Smith	175 689	0,15	175 689	0,13
Managed Account Advisors	141 419	0,12	141 419	0,11
Total Bank of America Corporation	**7 084 780**	**5,95**	**7 084 780**	**5,41**

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions TECHNIP sur le marché.

Le déclarant a précisé que Merrill Lynch International détient, par assimilation, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce, 2 016 533 actions CARREFOUR réparties comme suit (prises en compte dans la détention visée au 1er alinéa) :

- 1 contrat « put option » réglé exclusivement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'au 20 mai 2016, exerçable au prix unitaire de 44 €, représentant 550 000 actions TECHNIP ;
- 1 contrat « put option » réglé exclusivement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'au 17 juin 2016, exerçable au prix unitaire de 40 €, représentant 150 000 actions TECHNIP ;
- 1 contrat « put option » réglé exclusivement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'au 16 septembre 2016, exerçable au prix unitaire de 42 €, représentant 150 000 actions TECHNIP ;
- 1 contrat « call option » réglé exclusivement en espèces, arrivant à échéance le 26 mai 2016, exerçable au prix unitaire de 43,81 €, représentant 578 538 actions TECHNIP ;
- 1 contrat « call option » réglé exclusivement en espèces, arrivant à échéance le 2 juin 2016, exerçable au prix unitaire de 43,43 €, représentant 578 539 actions TECHNIP ; et
- un contrat de prêt de titres avec faculté de rappel, exerçable à tout moment, portant sur 9 456 actions TECHNIP.

[1] Sur la base d'un capital composé de 119 024 784 actions représentant 130 920 737 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Le déclarant a précisé que Merrill Lynch International détient, par assimilation, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce, 1 839 240 actions TECHNIP réparties comme suit (prises en compte dans la détention visée au 1er alinéa) :

- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 29 avril 2016 et portant sur 4 841 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 19 août 2016 et portant sur 967 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 1er septembre 2016 et portant sur 250 000 actions[2] ;
- 3 contrats « swaps » à dénouement en espèces arrivants à échéance le 15 septembre 2016 et portant sur 8 916 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 25 octobre 2016 et portant sur 676 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 28 novembre 2016 et portant sur 5 769 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 30 novembre 2016 et portant sur 8 457 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 9 décembre 2016 et portant sur 38 562 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 16 décembre 2016 et portant sur 18 100 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 28 décembre 2016 et portant sur 8 388 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 9 janvier 2017 et portant sur 1 309 276 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 16 janvier 2017 et portant sur 80 097 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 27 mars 2017 et portant sur 26 269 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 28 mars 2017 et portant sur 57 235 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 28 avril 2017 et portant sur 9 574 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 29 septembre 2017 et portant sur 12 113 actions[2].

Le déclarant a précisé que Bank of America NA détient, par assimilation, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce, 442 092 actions TECHNIP réparties comme suit (prises en compte dans la détention visée au 1er alinéa) :

- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 27 mars 2017 et portant sur 39 029 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 24 avril 2017 et portant sur 27 338 actions[2] ;
- 2 contrats « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 27 avril 2017 et portant sur 33 491 actions[2] ;
- 2 contrats « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 28 avril 2017 et portant sur 35 654 actions[2] ;
- 8 contrats « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 29 mai 2017 et portant sur 22 147 actions[2] ;
- 23 contrats « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 1er juin 2017 et portant sur 15 820 actions[2] ;
- 4 contrats « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 3 juillet 2017 et portant sur 44 732 actions[2] ;
- 2 contrats « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 4 août 2017 et portant sur 16 533 actions[2] ;
- 2 contrats « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 7 août 2017 et portant sur 16 531 actions[2] ;
- 2 contrats « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 4 septembre 2017 et portant sur 37 758 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 14 septembre 2017 et portant sur 17 595 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 15 septembre 2017 et portant sur 17 594 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 18 septembre 2017 et portant sur 6 312 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 25 septembre 2017 et portant sur 23 343 actions[2] ;
- 2 contrats « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 2 octobre 2017 et portant sur 17 801 actions[2] ;
- 2 contrats « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 9 octobre 2017 et portant sur 22 301 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 13 octobre 2017 et portant sur 8 174 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 30 octobre 2017 et portant sur 36 399 actions[2] ; et
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 6 novembre 2017 et portant sur 3 540 actions[2].

[2] Sur la base d'un delta de 1 au 19 avril 2016.